

e-Nov

Le mois du numérique en santé
à La Réunion



08 > 30

novembre 2022

Introduction

La santé accélère sa transition numérique !

Soutenu par un investissement historique de 2 milliards d'euros (fonds européens), le Ségur du numérique en santé est un programme national qui concerne tous les acteurs de la santé de La Réunion comme leurs usagers.

→ L'objectif :

Généraliser l'usage sécurisé du numérique dans la santé pour améliorer la prise en charge de tous les citoyens.

Afin de donner aux professionnels de la santé et du médico-social tous les outils pour faciliter leur transition vers le numérique, l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et le GCS TESIS lancent l'évènement e-Nov. Pendant tout le mois de novembre, de nombreuses actions et conférences permettront de répondre aux questions des acteurs du domaine de la santé et de les sensibiliser à la sécurité numérique.

Le 8 novembre sera le point d'orgue de cet événement avec le salon e-Nov : une journée entière dédiée au Ségur du Numérique en santé, à Mon Espace Santé ou encore à la cybersécurité.

La santé se transforme : avec e-Nov, découvrez ce qui change dans le quotidien des professionnels et des Réunionnais !

Sommaire

Introduction	2
e-Nov : pour tout savoir du numérique en santé	4
e-Nov, qu'est-ce que c'est ?.....	4
Les thématiques.....	4
8 novembre 2022 : une journée e-Nov dédiée.....	5
Le Ségur du numérique en santé	6
Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?	6
Le Ségur du numérique à La Réunion.....	7
Le site segurdunumerique.re	7
Cybersécurité et santé : un enjeu de taille	8
Des données sensibles à sécuriser.....	8
Nouvey, le label réunionnais de la cybersécurité	9
Mon Espace Santé	10
Qu'est-ce que Mon Espace Santé ?.....	10
Les avantages de Mon Espace Santé	10
Une campagne régionale.....	11

e-Nov : pour tout savoir du numérique en santé

1. e-Nov, qu'est-ce que c'est ?

Le numérique bouleverse les usages dans le domaine de la santé. Certains professionnels peuvent se sentir perdus face à la multitude de changements qui s'opèrent : en effet, ils doivent complètement modifier leurs méthodes et s'adapter à des outils numériques inédits.

e-Nov, c'est le mois pour tout connaître des nouvelles pratiques numériques dans le domaine de la santé et du médico-social.

Du 8 au 30 novembre, des conférences, des animations et des retours d'expérience permettront aux professionnels de mieux appréhender les transformations à venir dans leur métier pour mieux prendre en charge les patients réunionnais.

Le mois du numérique en santé est porté par l'**ARS La Réunion**, le **GCS TESIS** et l'**Assurance Maladie**.



2. Les thématiques

Deux axes forts rythmeront le mois e-Nov : le Ségur du Numérique en Santé et la cybersécurité.

Plus concrètement, le mois "e-Nov" sera rythmé par de nombreux événements destinés aux professionnels qui pourront découvrir :

- **Les avantages pratiques** de la e-santé au quotidien pour eux, pour les établissements et pour les usagers.
- **Les services de santé** numériques généralisés partout en France.
- **Les méthodes et outils** pour échanger de façon sécurisée entre professionnels et avec le patient.
- **Les bonnes pratiques** pour garantir la sécurité des professionnels et celle des patients.
- **L'évolution** subventionnée des logiciels métier.
- **Les revenus complémentaires** qu'ils peuvent obtenir en passant au numérique.
- **Les évolutions conventionnelles** liées à l'usage du numérique en santé.

Ainsi, ils pourront aborder l'évolution de leur métier sereinement et simplement.

Planning du mois e-Nov :

De nombreux ateliers et des conférences à la Ruche (TESIS)
Des ateliers organisés au sein des établissements / structures de santé
Des outils de communication et du contenu vidéo pour les professionnels
Une présence au salon des Seniors

3. 8 novembre 2022 : une journée e-Nov dédiée

Le salon e-Nov se tiendra **le 8 novembre à la Cité des Arts de Saint-Denis** : une journée entière pour tout savoir du numérique en santé.

Programme :

GRANDS FORMATS – Conférences et tables rondes

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ :

- Le Ségur du Numérique en Santé à la Réunion : enjeux, moyens, acteurs.
- INS, DMP et MSSanté : un nouveau souffle pour le partage des données de santé.

CYBERSÉCURITÉ :

- État des lieux de la cybersécurité dans la santé à La Réunion : conséquences d'une crise sur le système insulaire, réponses à apporter.
- Retour d'expérience du CHU de Rouen : les mesures à prendre dans le secteur sanitaire.
- Médico-social et cybersécurité : quels enjeux pour un secteur en transition ?

Invités et participants : **Gérard Cotellon**, Directeur Général l'ARS La Réunion ;
Patrice Bigeard, FSSI Adjoint du Ministère de la Santé.

PETIT COMITÉ – Mini-conférences et retours d'expérience

- Le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé : quels usages dans le médico-social ?
- Retour d'expérience : Mon Espace Santé, quel intérêt pour les professionnels de santé ?
- La e-Santé pour les nuls : comprendre les bases de la e-Santé.

STANDS & ANIMATIONS

- Village de la Cybersécurité : démonstrations, outils de sensibilisation, retours d'expérience et stands de prestataires.
- Médiscap : un escape game pour sensibiliser les professionnels de santé à l'hygiène numérique.
- Stands Ségur : informations pratiques pour chaque secteur, point d'information INS, stands revendeurs de logiciels et démonstration des évolutions « Ségur », etc.
- Assurance Maladie : dialoguez avec vos Conseillers Informatique Service.

➔ **Pour plus d'informations :** rendez-vous sur le site **segunnumerique.re**

Le Ségur du numérique en santé

1. Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?

Le Ségur du numérique en santé est une stratégie nationale du gouvernement mise en place depuis 2019 afin de modifier les pratiques des professionnels de santé en métropole et à La Réunion. **Il répond à trois axes stratégiques majeurs :**

- **Généraliser** et fluidifier la communication des données de santé entre professionnels et avec les usagers.
- **Faciliter** l'usage des services numériques pour tous les acteurs de la santé et du médico-social.
- **Sensibiliser** les professionnels de santé à la cybersécurité pour assurer la sécurité et la confidentialité des soins à La Réunion.



→ Qu'est-ce qui change ?

Transmission des données : des outils sécurisés permettent d'échanger des informations médicales en toute sécurité : MSSanté, DMP et Mon espace Santé. Ils garantissent la confidentialité des échanges entre professionnels et avec les patients.

Identification : les usagers sont désormais identifiés grâce à leur Identité Nationale de Santé (INS). Cet identifiant unique les accompagne tout au long de leur parcours dans tous les lieux de santé. Côté professionnels, un répertoire unique recense tous les acteurs de la santé et du médico-social.

Services numériques : pour faciliter l'usage du numérique, l'État finance l'évolution des logiciels des professionnels qui pourront accéder à tous les services numériques nationaux directement depuis leur outil de travail quotidien.

Les acteurs du Ségur du numérique en santé :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

définit la politique du numérique en santé en garantissant la cohérence et les budgets.

ARS

coordonne les politiques de santé au niveau régional et élabore la stratégie numérique régionale.

GCS TESIS

met en œuvre la stratégie régionale du numérique en santé.

ASSURANCE MALADIE

accompagne les acteurs de santé dans leur transition avec un accent particulier pour les professionnels de ville.

Le Ségur du numérique en chiffres :

2 milliards €

de financement

600 millions €

dédiés au secteur
médico-social

250 millions €

de documents médicaux
échangés par an d'ici 2023

2. Le Ségur du numérique à La Réunion

La Réunion a été une des cinq régions sélectionnées pour le projet « Territoire de Soins Numérique ». Ce programme a permis de faciliter le déploiement technique du numérique en santé et d'accompagner la mise en place de services d'échange et de partage sécurisés des données de santé entre les professionnels de santé.

Le Ségur de la santé amplifie cette dynamique et offre une transition douce vers les outils nationaux. Ainsi, les efforts de l'ARS La Réunion, de l'Assurance Maladie et du GCS TESIS convergent autour d'objectifs communs : permettre aux citoyens d'être acteurs de leur santé, partager les informations de santé entre les professionnels et avec leurs patients, faciliter les conditions d'exercice des professionnels de santé tout en répondant aux spécificités territoriales.

3. Le site ségurnumérique.re

Afin d'aiguiller les professionnels et les usagers tout au long de cette transition numérique, le site **séгурnumérique.re** a vu le jour.

Médecins de ville, laboratoires, pharmacies... chaque profession ou structure de la santé et du médico-social peut obtenir des informations (accès à de nouveaux services numériques, financement de la mise à jour de ses logiciels et évolutions conventionnelles liées à l'usage du numérique en santé) et formuler une demande d'accompagnement terrain.



Un numéro vert a également été mis en place pour tout besoin d'accompagnement ou toute demande d'information : **0800 123 974**

Cybersécurité et santé : un enjeu de taille

1. Une action discrète mais concrète

Un investissement important dans la cybersécurité des systèmes d'information de santé

La cybersécurité dans les établissements de santé est un enjeu majeur pour l'ARS La Réunion car elle constitue une menace sur l'organisation territoriale des soins. C'est pourquoi depuis trois ans, l'Agence se mobilise et accompagne les établissements dans la sécurisation de leurs systèmes d'information existants.

Signature de Contrats Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen

Depuis 2019, des objectifs ont été fixés sur la cybersécurité, dans les Contrats pluriannuels d'Objectifs et de Moyen (CPOM) signés entre l'ARS et les établissements (annexe qualité et sécurité des soins).

Réalisation d'un audit de sécurité

L'ARS a attribué une enveloppe financière aux établissements publics, fin 2019, afin de financer la réalisation d'audits permettant d'évaluer la sécurité du système d'information hospitalier (analyse des failles de sécurité, scénarios de menaces, audit ISO 27002 ...) et d'améliorer le management de la sécurité de l'information. Les conclusions ont été rendues en 2020 avec un plan d'actions détaillé et chiffré intégrant notamment :

- **la prise en compte** des référentiels d'exigences.
- **les mesures organisationnelles** et techniques à mettre en œuvre.
- **les scénarios de menaces** propres à l'organisation du système de santé de La Réunion.
- **des éléments d'accompagnement** à la conduite du changement et de communication.

Parallèlement à cet audit, un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du GHT a été recruté en 2020 à la demande de l'ARS.

Une offre régionale de Réponse à Incident de Cybersécurité mise à disposition des établissements

En septembre 2021, une offre régionale de Réponse à Incident de Cybersécurité (qualification et résolution des incidents, gestion de crise, investigations numériques) a été mise en œuvre.

Ce prestataire certifiée par l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'information) et accessible 24h/24 et 7j/7 aux établissements sanitaires et médico-sociaux membres du GCS TESIS, cette offre a été financée par l'ARS La Réunion sur une durée de 1 an afin de permettre une réévaluation du dispositif à l'issue de cette période.

Un accompagnement renforcé pour les établissements publics de santé de 2021 à 2025

Une convention entre le GHT et l'ARS a été signée en janvier 2022 pour mettre en œuvre le schéma directeur de la sécurité des systèmes d'information. Ainsi, le GHT de La Réunion, pourra compter sur un accompagnement financier important sur la période 2021 à 2025 pour réaliser tous les projets inhérents à la sécurité des systèmes d'information de ses établissements.

2. Nouvey, le label réunionnais de la cybersécurité

«En informatique comme en médecine, il y a des règles d'hygiène à respecter !»



Animé par cette idée forte, le label régional Nouvey ("on veille" en créole) piloté par l'ARS La Réunion, les acteurs de santé et mis en œuvre par TESIS a pour mission de sensibiliser les acteurs de santé à La Réunion aux enjeux de sécurité informatique.

Prévenir les comportements à risque

Clics sur des mails frauduleux, usage personnel des outils professionnels, mots de passe partagés et faciles à déchiffrer... ces mauvaises habitudes sont autant de portes d'entrée pour les pirates informatiques qui peuvent alors prendre en otage le système d'information d'une structure de santé. Les conséquences peuvent être très graves pour les patients.

Les objectifs de Nouvey :

- **Améliorer** la maturité des acteurs de santé sur la cybersécurité.
- **Inciter** l'ensemble des professionnels à adopter les bonnes pratiques qui rendront le système d'information plus sûr et résistant.
- **Montrer** la dynamique mise en place sur la cybersécurité dans le domaine médical et médico-social.

Informier et sensibiliser :

Une campagne de communication pédagogique et incisive a donc été lancée pour communiquer sur ce label grâce à :

- **Un site internet** dédié.
- **Des campagnes** sur les réseaux sociaux.
- **Des supports physiques** et dématérialisés (vidéos, quiz, infographie...).
- **Des sessions de formations** et de sensibilisation (webinaires).
- **Un événement** annuel dédié.

NOUVEY s'inscrit aussi dans une démarche d'accompagnement plus globale. En effet, le GCS TESIS peut également accompagner les établissements de santé et médico-sociaux à la mise en place d'un système d'information solide et répondant aux critères légaux en matière de sécurité (SSI) et de Protection des Données Personnelles (PDP).

Mon Espace Santé

1. Qu'est-ce que Mon Espace Santé ?

Mon Espace Santé est un service numérique sécurisé de l'Assurance Maladie disponible en ligne ou sur application mobile.

Destiné aux usagers, il leur permet de stocker une copie de leurs documents médicaux et de les partager avec leurs professionnels de santé. Il autorise également la consultation des documents médicaux alimentés par ces professionnels.



Les services de Mon Espace Santé :

- **Messagerie sécurisée citoyenne** : elle permet d'échanger des données de santé de manière sécurisée entre professionnels de santé et patients. C'est le professionnel de santé qui initie l'échange.
- **Gestion de la confidentialité** : traçabilité des accès par les professionnels, blocage ou autorisation nominative des professionnels, paramètres de l'accès en urgence (ou « brise-glace »), possibilité de masquer des documents sensibles, intimes ou privés, etc.
- **Profil santé** : permet de renseigner des informations sur son état de santé (maladies, allergies, traitements, etc.).
- **Store** : une liste d'applications santé certifiées par le Ministère de la Santé et de la Prévention.

Il est donc très important pour les patients d'activer "Mon Espace Santé". Cela facilitera et sécurisera leur parcours de soins

2. Les avantages de Mon Espace Santé

Véritable boîte à outils au service des professionnels de santé, du médico-social et de leurs patients, **Mon Espace Santé offre de nombreux avantages :**

Sécurité renforcée

Grâce à l'INS et la messagerie MSSanté, tous les échanges et les données médicales qui passent par Mon Espace Santé sont sécurisés et restent confidentiels.

Dossier Médical Partagé (DMP)

Grâce au DMP, un professionnel de santé peut consulter l'ensemble des documents déposés par un usager et par les professionnels de santé qui l'ont pris en charge.

RDV facilités

À terme, avec Mon Espace Santé, les usagers pourront prendre rendez-vous avec un professionnel en seulement quelques clics. Un véritable gain de temps.

3. Une campagne régionale

Le déploiement massif de Mon Espace Santé est appuyé par une campagne de communication nationale pilotée par le Ministère des solidarités et de la santé et l'Assurance Maladie.

Pour inciter à l'utilisation de Mon Espace Santé à La Réunion et toucher plus spécifiquement les Réunionnais, une importante campagne sera mise en place localement, contextualisée à la Réunion, pour être déployée au courant du mois de novembre.

Les usagers réunionnais ont reçu une notification de l'Assurance Maladie fin mars 2022 annonçant la création automatique de leur espace santé au terme d'un délai de six semaines ainsi qu'un code provisoire permettant d'activer ce service. À tout moment après l'ouverture automatique de son Espace Santé, l'utilisateur peut clôturer son dossier en s'y connectant.

Depuis le mois de juillet, **plus de 800 000 profils** ont été créés sur Mon Espace Santé mais peu sont encore activés individuellement par les Réunionnais. De plus en plus d'établissements de santé alimentent en documents médicaux ce nouveau carnet de santé numérique.

Nous sommes tous dans le même bateau : c'est pourquoi l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et le GCS TESIS continuent leurs efforts pour généraliser l'utilisation de Mon Espace Santé.

Les parties prenantes d'E-Nov :



Contacts Presse

ARS LA REUNION - Service Communication

Tél : **0692 66 61 20** - Mail : ars-reunion-communication@ars.sante.fr

CGSS : David **JOURLIN** - Agence Communication & Marketing

Tél : **0692 02 21 86** - Mail : media@cgss.re

TESIS : François **GAERTNER** - Digital, Communication & Innovation

Tél : **06 92 73 51 99** - Mail : f.gaertner@tesis.re